



Association Haut Mesnil Grand Sud
Association de quartier

PUCES ENFANTINES DU 18 NOVEMBRE 2017

REGLEMENT

L'association Haut Mesnil Grand Sud à MONTROUGE, organise au gymnase Maurice Genevoix, 10 rue d'Arcueil, des puces enfantines.

Article 1 Ces puces se tiendront le 18 novembre 2017 de **13 h 30 (arrivée des exposants)** à 18 heures.

Article 2: ces puces enfantines sont strictement réservées aux enfants Montrougiens, **chaque enfant exposant devra être accompagné d'une personne majeure qui sera responsable du stand** (autorisation parentale remplie lors de l'inscription)

Article 3: il sera vendu uniquement des jouets, livres, jeux, CD et DVD pour enfants.

Article 4: les places numérotées sont vendues au tarif suivant :
7€ pour les adhérents
9€ pour les non - adhérents l'emplacement

Article 5: un reçu sera délivré lors de l'inscription au local, indiquant le n° de table.
Les personnes inscrites par courrier, seront avisées de leur n° de table par un mail, 8 jours avant la manifestation.

Article 6: les places retenues ne seront en aucun cas remboursées, quel que soit le motif.

Article 7: les exposants s'engagent à respecter le n° de place attribué suivant le marquage sur la table.

Article 8: l'association arrêtera sans préavis la vente des places dès que le nombre d'emplacements disponibles sera atteint.

Article 9: le remballage devra être terminé à 18 h 30.
Les emplacements devront être débarrassés de tous les invendus et restitués dans le même état de propreté qu'ils ont été trouvés.

Article 10: tout manquement au présent règlement entraînera une expulsion pure et simple et ce, sans aucune prétention de remboursement.